

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 mars 2019

Date de l'annonce publique : 15/03/2019

Date de la convocation des conseillers : 14/03/2019

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent(s)	./.
Référence	CC.2019-3-25 - 3.0
Point de l'ordre du jour	3.0
Objet	Adhésion à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le conseil communal,

Vu la lettre ouverte adressée par l'association *Friddens- a Solidaritätsplattform Lëtzebuerg* (FriSol) aux communes luxembourgeoises appelant à soutenir l'appel de l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) ;

Considérant que les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices et inhumaines qui aient jamais été créées, frappant sans aucune discrimination, en raison de l'échelle des dévastations qu'elles entraînent et de leurs retombées radioactives exceptionnellement persistantes, volatiles et altérantes génétiquement ;

Considérant que l'utilisation de dizaines ou de centaines de bombes atomiques bouleverserait radicalement le climat mondial, entraînant une famine généralisée, la destruction et la perturbation des écosystèmes naturels déjà fortement impactés par l'activité industrielle et minière et le bouleversement des sociétés humaines, voire de la civilisation humaine dans son ensemble ;

Considérant que la dernière guerre mondiale s'est terminée par l'utilisation d'armes nucléaires, dont les effets dévastateurs ont pu être constatés alors qu'elles étaient de bien moindre puissance que l'arsenal nucléaire existant aujourd'hui prêt à être utilisé ;

Considérant que le prochain conflit armé majeur recourra indubitablement à l'utilisation d'armes nucléaires ;

Considérant que depuis la fin de la guerre froide le spectre d'une guerre nucléaire s'est estompé, alors qu'il ne demeure pas moins que les arsenaux nucléaires (15.000 armes nucléaires dont 2.000 maintenues en état d'alerte) sont toujours prêts à être utilisés en quelques minutes ;

Considérant que les puissances nucléaires ont échoué à proposer un plan détaillé pour éliminer leurs arsenaux et poursuivent au contraire leur modernisation ;

Considérant que les armes nucléaires sont les seules armes de destruction massive à ne pas être encore prohibées par un traité international, alors même qu'elle ont la plus grande capacité de destruction ;

Considérant qu'à l'instar de l'interdiction des armes biologiques et chimiques l'interdiction des armes nucléaires constituera une étape essentielle pour obtenir leur élimination ;

Considérant qu'il est de la responsabilité des édiles communaux de soutenir l'appel au Gouvernement à signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui interdit l'utilisation, la production et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix

D'adhérer à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires par le texte suivant :

La Commune de Roeser est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Le conseil communal est fermement convaincu que les habitants de la commune de Roeser ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 25 mars 2019

Référence

CC.2019-3-25 - 3.0

Point

3.0

Objet

Adhésion à l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires.



l'environnement. Par conséquent, le conseil communal de la Commune de Roeser soutient le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelle le gouvernement luxembourgeois à y adhérer.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

**POUR
EXPEDITION
CONFORME**

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 4 avril 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,